

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 17 MAI 2016**  
**DELIBERATIONS**

<b>n° 2016</b>	<b>OBJET</b>	<b>VOTE</b>
<b>35</b>	<b>MAINTIEN D'UN ADJOINT DANS SES FONCTIONS</b>	<b>21 VOIX POUR LE RETRAIT</b>
<b>36</b>	<b>ELECTION DE QUATRE ADJOINTS</b>	<b>20 VOIX POUR 7 VOTES « BLANC » ABSTENTION DU GROUPE AGA</b>
<b>37</b>	<b>MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES</b>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
<b>38</b>	<b>DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS</b>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
<b>39</b>	<b>DECISION MODIFICATIVE</b>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
<b>40</b>	<b>SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS</b>	<b>26 VOIX POUR 2 VOIX CONTRE (AGA)</b>
<b>41</b>	<b>TARIFICATION DES SERVICES PETITE ENFANCE</b>	<b>ADOpte A L'UNANIMITE</b>
<b>DO 3</b>	<b>DECISION DE L'ORDONNATEUR</b>	<b>NON SOUMIS AU VOTE</b>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-35-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 22

Pouvoirs ..... 7

Votants ..... 22

Délibération n° 2016-35

**MAINTIEN D'UN ADJOINT  
DANS SES FONCTIONS**

**L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. BERGERON, GRASSET, GUÉNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, Mme PRETESEILLE, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

**Rapporteur : M. TURBY**

Le Conseil Municipal,

Vu l'arrêté du Maire en date du 31 mars 2016 portant retrait de délégation à Monsieur Michel BERGERON, Adjoint à l'Urbanisme, grands projets, marchés de travaux, risques majeurs ;

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Locales indiquant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien dans ses fonctions d'un Adjoint,

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Locales indiquant que le vote peut avoir lieu au scrutin public,

Considérant que le Groupe AGA et le Groupe Demain, CARBON-BLANC ne souhaitent pas participer au vote,

Considérant la décision du Conseil Municipal par 21 voix Pour et 1 Contre de procéder au scrutin public,

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

**DECIDE** à l'unanimité des votants de ne pas maintenir Monsieur Michel BERGERON dans ses fonctions d'Adjoint au Maire.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 22

Pouvoirs ..... 7

Votants ..... 27

Délibération n° 2016-36

ELECTION DE 4 ADJOINTS

**L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Étaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. BERGERON, GRASSET, GUÉNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, Mme PRETESEILLE, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Étaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

**Rapporteur : M. TURBY**

Conformément à l'article L 2122-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des courriers de Monsieur le Préfet acceptant les démissions des postes d'Adjoint au Maire de Madame Anne ELISSALDE, Monsieur Yannick LOZACHMEUR, Mesdames Valérie DROUHOUT et Seltana BERTEAU. Il propose donc de procéder à l'élection de quatre nouveaux Adjoint ;

Conformément à l'article 2122-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales, deux scrutateurs sont désignés. Il s'agit de Madame Olivia PRETESEILLE et Monsieur Nicolas PINEAU ;

Monsieur le Maire fait appel à candidature aux postes d'Adjoint ;

Monsieur GRASSET propose les candidatures de

- Monsieur Gérard PINSTON,
- Madame Cécile MONTSEC,
- Monsieur Guillaume BLANCHER,
- Madame Elisabeth DESPLATS ;

Aucune autre candidature n'étant exprimée, Monsieur le Maire enregistre ces candidatures et déclare le scrutin ouvert. Le vote a lieu à bulletins secrets.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

Le Groupe AGA ne désire pas participer au vote,

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne ..... 27

A déduire : les bulletins blancs ..... 07

Reste : pour le nombre des suffrages exprimés ..... 20

Majorité absolue ..... 11

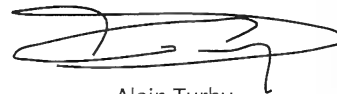
Délibération n° 2016-36

ELECTION DE 4 ADJOINTS

Monsieur Gérard PINSTON, Madame Cécile MONTSEC, Monsieur Guillaume BLANCHER, Madame Elisabeth DESPLATS ont obtenu 20 voix et sont donc proclamés Adjointes au Maire et ont été immédiatement installés.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 22

Pouvoirs ..... 7

Votants ..... 29

Délibération n° 2016-37

**MODIFICATION DES  
COMMISSIONS MUNICIPALES**

**L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. BERGERON, GRASSET, GUÉNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, Mme PRETESEILLE, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

Rapporteur : M. TURBY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2014-14 en date du 17 avril 2014 relative à la mise en place des Commissions Municipales,

Vu la délibération n° 2014-56 en date du 26 septembre 2014 adoptant le Règlement Intérieur du Conseil Municipal,

Vu les délibérations n° 2014-72 du 4 décembre 2014, n° 2015-02 du 26 janvier 2015, n° 2015-40 du 15 juin 2015, n° 2015-85 du 1<sup>er</sup> décembre 2015, n° 2016-07 du 15 février 2016 portant modifications de la composition des Commissions Municipales,

Considérant l'élection de quatre nouveaux Adjoint,es,

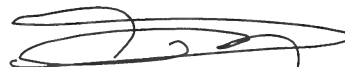
**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré :

DECIDE, à l'unanimité, de modifier la composition des Commissions Municipales comme présenté dans le tableau ci-annexé.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

# COMMUNE DE CARBON-BLANC

## COMMISSIONS MUNICIPALES



DESIGNATION	Ressources	Agenda 21 Mémoires Communication	Urbanisme Cadre de vie/Travaux Contrats/Marchés publics	Culture Citoyenneté Education	Economie/Emploi Médiation/Prévention Social et solidarité	Commission sécurité Bâtiments Risques majeurs	Accessibilité Séniors	Jeunesse Sport Petite enfance Enfance
Président :	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY	Alain TURBY
Vice Président :	Jean-Paul GRASSET	Jean-Paul GRASSET	Gérard PINSTON	Cécile MONTSEC	Jean-Marie GUÉNON	Guillaume BLANCHER	Elisabeth DESPLATS	Marie-Claude GOUGUET
Membres :	Tous les Ajooints	Christophe JAUREGUI	Frédéric ALLAIRE	Hervé DUSSOL	Thierry THOUVENIN	Christophe JAUREGUI	Frédérique ROIRAND	Frédérique ROIRAND
	Tous les Conseillers Municipaux Délégués	Bertrand GARBAY	Bertrand GARBAY	Nadine ARPIN	Bertrand GARBAY	Jean-Paul GRASSET	Hervé DUSSOL	Nadine ARPIN
		Marie-Claude GOUGUET	Guillaume BLANCHER	Thierry THOUVENIN	Elisabeth DESPLATS	Gérard PINSTON	Guillaume BLANCHER	Thierry THOUVENIN
		Cécile MONTSEC	Cécile MONTSEC	Marie-Claude GOUGUET	Olivia PRETESEILLE	Frédéric ALLAIRE	Jean-Marie GUÉNON	Elisabeth DESPLATS
		Olivia PRETESEILLE	Marie-Claude GOUGUET	Arnaud FONTHIEURE	Nicole BERNAULT	Martine FARGEAUDOUX	Joseph GAUTHIER	Gérard PINSTON
Nicolas PINEAU	Guy BARDIN	Guy BARDIN	André MERCIER	Séverine DENIS	Marjorie CANALES	Guy BARDIN	Marjorie CANALES	Marjorie CANALES
Annick BECERRO	Annick BECERRO	Annick BECERRO	Annick BECERRO	Laurent PEREZ-ROBA	Laurent PEREZ-ROBA	Annick BECERRO	Laurent PEREZ-ROBA	Laurent PEREZ-ROBA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice .....29

Présents .....22

Pouvoirs ..... 7

Votants .....29

Délibération n° 2016-38

**DESIGNATION DE  
REPRESENTANTS AU SEIN DE  
DIVERS SYNDICATS**

**L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Étaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. BERGERON, GRASSET, GUÉNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, Mme PRETESEILLE, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Étaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

Rapporteur : M. TURBY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations n° 2014-17 et 2014-18 du 17 avril 2014, n° 2014-32 du 29 avril 2014, n° 2014-52 du 26 juin 2014, n° 2015-03 du 26 Janvier 2015, n° 2015-41 du 15 juin 2015 et n°2016-08 du 15 février 2016 portant modifications des représentants de la Commune au sein de divers Syndicats,

Considérant la nécessité de désigner de nouveaux élus au sein de ces organismes en raison de la modification de la composition du Conseil Municipal,

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré :

**DECIDE**, à l'unanimité, de désigner les membres du Conseil Municipal au sein de divers Syndicats comme présenté dans le tableau ci-annexé.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ALSH- CONSEIL D'ETABLISSEMENT	3 <i>Alain TURBY</i> <i>Cécile MONTSEC</i> <i>Thierry THOUVENIN</i>	3 <i>Marie-Claude GOUGUET</i> <i>Olivia PRETESEILLE</i> <i>Hervé DUSSOL</i>
A.G.R.P.A. René CASSAGNE	2 <i>Jean-Marie GUENON</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i>	<i>au titre des personnes qualifiées :</i> <i>Bertrand GARBAY</i> <i>Guillaume BLANCHER</i> <i>au titre du CCAS :</i> 2) <i>M. GAUTHIER</i>
ASSOCIATION PLIE DES HAUTS DE GARONNE	1 <i>Jean-Marie GUENON</i>	
ASSOCIATION "HAUTS DE GARONNE DEVELOPPEMENT"	1 <i>Jean-Marie GUENON</i>	
ASSOCIATION DES CINEMAS DE PROXIMITE	Assemblée générale : 4 <i>Cécile MONTSEC</i> <i>Frédéric ALLAIRE</i> <i>Hervé DUSSOL</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i>	Conseil d'Administration : 2 <i>Cécile MONTSEC</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i>
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	6 <i>Alain TURBY (de droit)</i> <i>Jean-Marie GUENON</i> <i>Bertrand GARBAY</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i> <i>Joseph GAUTHIER</i> <i>Marjorie CANALES</i> <i>Hervé DUSSOL</i>	<i>Mme DORGUEIL</i> <i>Mme SIRBEN</i> <i>M. GHYZEL</i> <i>M. GALIN</i> <i>M. FLIPO</i>
CLLAJ	1 <i>Marie-Claude GOUGUET</i>	
CM CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE	1 <i>Jean-Paul GRASSET</i>	
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL	3 <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Marie-Claude GOUGUET</i> <i>Guy BARDIN</i>	
COMITE LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES...	1 <i>Marie-Claude GOUGUET</i>	
COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE	1 <i>Jean-Paul GRASSET</i>	
COMITE TECHNIQUE	4 <i>Alain TURBY</i> <i>Gérard PINSTON</i> <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>André MERCIER</i>	4 <i>Marie-Claude GOUGUET</i> <i>Joseph GAUTHIER</i> <i>Guillaume BLANCHER</i> <i>Annick BECERRO</i>
COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)	3 <i>Alain TURBY</i> <i>Guillaume BLANCHER</i> <i>Annick BECERRO</i>	3 <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Gérard PINSTON</i> <i>Marjorie CANALES</i>
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (liste proposée par le Conseil Municipal puis Commissaires nommés par le Dr des Services Fiscaux) Courrier du 25 novembre 2014  Le Maire est le Président de droit	8 <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Olivia PRETESEILLE</i> <i>Michel BECERRO</i> <i>Martine FARGEAUDOUX</i> <i>Hervé DUSSOL</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i> <i>Robert AZNAR</i> <i>Brigitte FRANCOUAL</i>	8 <i>Marc DROUHOUT</i> <i>Philippe JARRIGE</i> <i>Hervé MARON</i> <i>Marjorie CANALES</i> <i>Jacques BERNABEU</i> <i>Pierre DORGUEIL</i> <i>Raymond SANCHEZ</i> <i>Catherine BARAS</i>
COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE (BX M)	1 <i>Alain TURBY</i>	
COMMISSION MUNICIPALE D'APPEL D'OFFRES	5 <i>Alain TURBY (de droit ou son représentant)</i> <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Gérard PINSTON</i> <i>Guillaume BLANCHER</i> <i>Guy BARDIN</i> <i>Frédéric ALLAIRE</i>	4 <i>Cécile MONTSEC</i> <i>(plus qu'un élu en raison des démissions successives : les suppléants sont passés titulaires)</i>
Commission Intercommunale des Impôts Directs C2ID (BX Métropole)	2 <i>Alain TURBY</i> <i>Jean-Paul GRASSET</i>	
CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE	<i>Alain TURBY</i> <i>Jean-Marie GUENON</i> <i>Bertrand GARBAY</i> <i>Olivia PRETESEILLE</i> <i>Thierry THOUVENIN</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i> <i>André MERCIER</i> <i>Laurent PEREZ-ROBA</i>	
CONSEILS D'ECOLES Maternelle PASTEUR Maternelle PREVERT Elémentaire PASTEUR Elémentaire BARBOU	1 <i>Cécile MONTSEC</i> 1 <i>Cécile MONTSEC</i> 1 <i>Cécile MONTSEC</i> 1 <i>Cécile MONTSEC</i>	1 <i>Guillaume BLANCHER</i> 1 <i>Olivia PRETESEILLE</i> 1 <i>Arnaud FORTHEURE</i> 1 <i>Nadine ARPIN</i>
MAISON DE LA PETITE ENFANCE - CONSEIL D'ETABLISSEMENT	3 <i>Marie-Claude GOUGUET</i> <i>Frédérique ROIRAND</i> <i>Marjorie CANALES</i>	3 <i>Frédéric ALLAIRE</i> <i>Thierry THOUVENIN</i> <i>Annick BECERRO</i>
PROTECTION CIVILE (désigné par le CM mais nommé par le Préfet)	1 <i>Guillaume BLANCHER</i>	
SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL)	1 <i>Gérard PINSTON</i>	
SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU RUISSEAU "LE GUA" (désigné par BX Métropole)	1 <i>Alain TURBY</i>	
SYNDICAT DES MARAIS DE MONTFERRAND	2 <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Jean-Marie GUENON</i>	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL BASSENS/CARBON-BLANC POUR LA CREATION ET L'EXPLOITATION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2 <i>Gérard PINSTON</i> <i>Marie-Claude GOUGUET</i>	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ACTIONS SOCIALES DES HAUTS DE GARONNE (SMIGAS) (CLIC)	2 <i>Jean-Marie GUENON</i> <i>Elisabeth DESPLATS</i>	2 <i>Bertrand GARBAY</i> <i>Joseph GAUTHIER</i>
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA CULTURE	2 <i>Cécile MONTSEC</i> <i>Hervé DUSSOL</i>	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA MAISON DES SYNDICATS	2 <i>Jean-Paul GRASSET</i> <i>Jean-Marie GUENON</i>	1 <i>Frédéric ALLAIRE</i>
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES	2 <i>Marie-Claude GOUGUET</i> <i>Frédérique ROIRAND</i>	



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-39-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 21

Pouvoirs ..... 8

Votants ..... 29

Délibération n° 2016-39

DECISION MODIFICATIVE N° 1

L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Étaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire,  
MM. BERGERON, GRASSET, GUÉNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON  
Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, MM.  
FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme  
BECERRO, Conseillers Municipaux.

Étaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes  
FARGEAUDOUX, PRETESEILLE CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

Rapporteur : M.JP GRASSET

**Le Conseil Municipal**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'accord unanime du Conseil Municipal de procéder au regroupement de certaines délibérations inscrites à l'ordre du jour,

Vu la décision du Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la commune lors de sa séance du 15 février 2016,

Vu la présentation à la Commission Ressources du 10 mai 2016,

Considérant que pour respecter la sincérité des comptes, il est nécessaire de modifier les Sections d'investissement et de Fonctionnement,

Sur le rapport de Monsieur JP GRASSET, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, 29 Pour, les modifications budgétaires suivantes :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

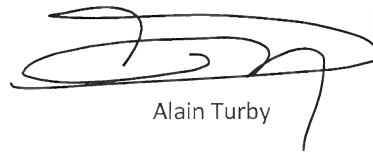
Opérations Libellés	Articles/ Fonction	Diminution Section des Dépenses	Augmentation Section des Dépenses
<b>Opération 11</b> Maitrise d'Œuvre Métropole Travaux enfouissement réseaux	2041582/814	50 500 €	
<b>Opération 42</b> FIC	21318/823		50 500 €
<b>Total</b>		<b>50 500 €</b>	<b>50 500 €</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

OBJET DES DEPENSES	DIMINUTION DES CRÉDITS EN DEPENSES		AUGMENTATION DES CRÉDITS EN DEPENSES	
	CHAPITRE/FONCTION	MONTANT	COMPTE/ FONCTION	MONTANT
Alimentation	60623/4	2 000 €		
Dépenses imprévues	022/01	8 140 €		
Autres Services divers (sorties écoles)			6288/2	1 290 €
Autres Services divers (sorties Service Education Jeunesse)			6288/4	1 900 €
Frais de Nettoyage des locaux			6283/4	6 950 €
<b>TOTAUX</b>		<b>10 140 €</b>		<b>10 140 €</b>

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-40-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 21

Pouvoirs ..... 7

Votants ..... 28

Délibération n° 2016-40

**SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

**L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h**, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. GRASSET, GUËNON, Mme GOUGUET, Adjoints, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, Mme PRETESEILLE, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir: MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, CANALES, DENIS, MM. PEREZ ROBA, BERGERON

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

**Rapporteur** : M. JP GRASSET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les demandes des Associations suivantes :

- Le Comité des Fêtes qui sollicite l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 800 € afin d'assurer le financement des différentes manifestations prévues en 2016 ;
- Binette et Romarin qui sollicite l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 600 € lui permettant de financer l'achat de matériel et fournitures de jardinage.

Vu la présentation en Commission Ressources du 10 mai 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par :

- 26 VOIX POUR
- 2 VOIX CONTRE (Groupe AGA)

D'accorder les subventions suivantes aux associations :

- Le Comité des Fêtes : 1 400 €
- Binette et Romarin : 900 €

La dépense sera inscrite au budget de l'exercice en cours, article 6574.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016  
Le Maire,



Alain Turby



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE CARBON-BLANC**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160525-2016-41-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Nombre de conseillers :

En exercice ..... 29

Présents ..... 21

Pouvoirs ..... 8

Votants ..... 29

Délibération n° 2016-41

TARIFICATION DES SERVICES  
PETITE ENFANCE

L'an deux mille seize, le 17 mai à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de CARBON-BLANC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain TURBY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 mai 2016

Etaient présents : Monsieur Alain TURBY, Maire, MM. BERGERON, GRASSET, GUËNON, Mme GOUGUET, Adjoint, MM. GARBAY, PINSTON Mmes DESPLATS, ROIRAND, M. THOUVENIN, Mmes MONTSEC, ARPIN, M. BLANCHER, MM. FONTHIEURE, GAUTHIER, Mme ERNAULT, MM. DUSSOL, BARDIN, PINEAU, MERCIER, Mme BECERRO, Conseillers Municipaux.

Etaient absents et avaient donné pouvoir : MM. JAUREGUI, ALLAIRE, DROUIN, Mmes FARGEAUDOUX, PRETESEILLE CANALES, DENIS, M. PEREZ ROBA.

M. Jean-Paul GRASSET a été nommé Secrétaire de séance.

Rapporteur : M. GRASSET

### Le Conseil Municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'accord unanime du Conseil Municipal de procéder au regroupement de certaines délibérations inscrites à l'ordre du jour,

Vu la délibération du 4 décembre 2014 fixant les tarifs publics de la Collectivité,

Vu la délibération du 1<sup>er</sup> décembre 2015 décidant de ne pas augmenter les tarifs municipaux pour 2016 à l'exception de ceux appliqués au marché hebdomadaire, à la médiathèque et au cimetière,

Vu la décision du Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de la commune lors de sa séance du 15 février 2016,

Vu la demande de la Caisse d'Allocations Familiales d'appliquer un plafonnement des ressources pour le calcul de la participation des familles au Multi-Accueil et à la Crèche Familiale de la Collectivité,

Vu la présentation à la Commission Ressources du 10 mai 2016,

Sur le rapport de Monsieur GRASSET, Adjoint au Maire, après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, d'appliquer un tarif plafond déterminé chaque année par la Caisse d'Allocations Familiales pour calculer la participation des familles aux Services Petite Enfance de la Collectivité.

CARBON-BLANC, Le 18 mai 2016

Le Maire,



Alain Turby

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur les panneaux extérieurs de la Mairie

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**DECISION DE L'ORDONNATEUR  
2016-03**

Sur décision de l'ordonnateur, le compte « dépenses imprévues » de la section de fonctionnement fait l'objet des virements de crédits suivants :

OBJET DES DÉPENSES	DIMINUTION SUR CRÉDITS DÉJÀ ALLOUÉS		AUGMENTATION DES CRÉDITS	
	NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Dépenses imprévues	01.022	2 300 €		
Subvention de fonctionnement aux associations			025.6574	2 300 €
<b>TOTAUX</b>		2 300 €		2 300 €

Cette décision de l'ordonnateur intervient dans le cadre des modifications d'attribution des subventions aux associations de Carbon-Blanc pour des activités complémentaires liées à des demandes non étudiées au moment de la préparation budgétaire.

Les crédits n'étant pas suffisants au budget de l'exercice en cours, il convient d'ajuster en conséquence à partir du compte dépenses imprévues.

Il sera rendu compte de cette décision, pièces justificatives à l'appui, dès la première session du Conseil Municipal de CARBON-BLANC qui suivra l'ordonnancement de ladite dépense.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213300965-20160517-2016-DO3-BF

Accusé certifié exécutoire

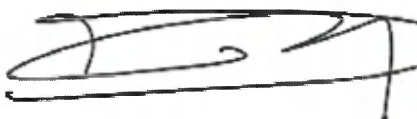

Réception par le préfet : 25/05/2016

Publication : 25/05/2016

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

Fait à CARBON-BLANC  
Le 16 mai 2016

Le Maire,

A. TURBY